



**RESULTAT DES VOTES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 juin 2024 à 20 heures

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de la BÂTIE-MONTGASCON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas SOLIER, Maire.

PRESENTS : Monsieur Nicolas SOLIER, Mesdames et Messieurs Alain VINCENT, Edith CHAMBAZ-RAMBAUD, René BALMAIN, Françoise PONCET, Eric GUILLAUD, Armelle THIERNESSE, Ismaël BRAHIMI, Maryline SARRAZIN, Laëtitia PLASSIARD, Nadège PESSE, Didier PERRIN, Ghyslaine BILLAUD.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Frédéric MINIERE (pouvoir à Alain VINCENT), Christophe VAGLIO (pouvoir à Ismaël BRAHIMI), Benjamin REGIS, Madame Sonia ROUSSEAUX (pouvoir à Edith CHAMBAZ-RAMBAUD).

ABSENT : Monsieur Sébastien PONCET.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Ismaël BRAHIMI.

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2024-06-44 ADMINISTRATION GENERALE

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mai 2024

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2024-06-45 FINANCES

TE 38 – Travaux sur réseaux d'éclairage public (tranche 1)

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2024-06-46 FINANCES

Tarifification du restaurant scolaire à compter du 2 septembre 2024

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2024-06-47 FINANCES

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2024-06-48 SCOLAIRE

Règlement intérieur du restaurant scolaire : évolution

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Le Secrétaire de séance

Ismaël BRAHIMI



Le Maire

Nicolas SOLIER